

AJAC et bourses.. ?

Par **SADJ**, le **22/07/2014** à **15:49**

Bonjour à tous.

Voilà. Une question me tracasse et impossible de joindre mon crous. Sur internet, je lis tout et son contraire...

Je viens de terminer ma L2. J'ai réussi mon second semestre avec 25 points d'avance mais du fait de soucis personnels, je n'ai pas réussi à validé mon premier semestre du fait de notes catastrophiques aux CC. Aux rattrapages, il ne me manquait que 3 points pour valider, mais la commission n'a pas jugé bon de me donner ces points (ce que je peux comprendre). Pour le coup, il me reste les 3 plus grosses matières à avoir, à savoir Admin, Droit des obligations et Pénal.

Ma question est de savoir si, en passant AJAC, j'aurais quand même droit aux bourses... ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Dragon**, le **22/07/2014** à **16:43**

Bonjour,

Déjà, passer en AJAC avec 3 matières fondamentales de L2 est limite suicidaire.. Dans ce cas autant redoubler car vous allez devoir supporter les TD de ces 3 matières ainsi que ceux des matières de L3.. (surtout que la L2 est assez difficile..)

Concernant les bourses, il faut redoubler 3 fois je crois pour ne plus les avoir ; logiquement si tu passes AJAC tu les auras toujours étant donné que tu acceptes à l'année supérieure. Cependant je n'ai pas la science infuse, donc il est possible que je me trompe.

Par **SADJ**, le **22/07/2014** à **17:05**

Je pense que tout est une question d'organisation. Au final, il me reste peu de points à rattraper pour valider ma L2. Si je fais mieux à mes cc, c'est-à-dire mieux que 5, alors je pense que je peux y arriver. Puis bon, je préfère tenter que de redoubler et ne rien faire

pendant un semestre...

J'ai lu que pour les bourses, il y avait une histoire de crédits... merci de ta réponse. En espérant que d'autres puissent encore m'éclairer.